

Technicien(ne) d'industrialisation en électronique

RNCP1834 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	255n
Code(s) ROME	H1202
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'Emploi

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Dans les entreprises de fabrication électronique, le (la) technicien (ne) d'industrialisation en électronique a pour mission : de choisir et/ou d'étudier, de mettre en place, de qualifier les moyens, les procédés et les procédures nécessaires à la fabrication et au suivi de la qualité des produits. Il (elle) travaille généralement au sein d'une équipe. Il (elle) peut indifféremment travailler dans une petite ou une grande entreprise, en sachant que les petites et moyennes entreprises sous traitantes se développent. Suivant sa fonction, il (elle) peut travailler dans un bureau d'études industrielles, dans un bureau des méthodes ou dans un atelier de fabrication. Il (elle) peut être amené (e) à se déplacer entre ces différents lieux. Le travail en horaire posté est possible. La compréhension des documentations techniques en anglais est indispensable dans l'exercice du métier. En particulier il (elle) devra pouvoir retrouver les caractéristiques des composants utilisés dans un produit. Il (elle) doit également interpréter les consignes de réglage d'une machine dont la notice est en anglais.

Le champ d'intervention du (de la) technicien (ne) d'industrialisation en électronique se situe entre la définition du produit et sa fabrication industrielle en atelier. Dans l'exercice de ses fonctions, il (elle) cherchera à satisfaire les objectifs de quantités, de qualité, de coût et de délais fixés par les plans de production tout en respectant les procédures d'assurance de la qualité en vigueur dans l'entreprise qui l'emploie. En bureau d'études industrielles, à partir d'un dossier de définition du produit, le (la) technicien (ne) réalise les documents du dossier de fabrication. En bureau des méthodes, à partir du dossier de fabrication, le (la) technicien (ne) élabore les données techniques nécessaires à la fabrication du produit. En atelier de fabrication, le (la) technicien (ne) participe à la mise en place, à l'amélioration, au suivi qualité, des procédés de fabrication. Il (elle) peut avoir la responsabilité d'une équipe.

Dans le cycle de réalisation d'un produit, les fonctions du (de la) technicien (ne) d'industrialisation en électronique, se placent entre la fonction définition du produit, et celle de fabrication du produit. A partir du dossier de définition du produit, établi par les concepteurs du produit, le (la) technicien (ne) d'industrialisation en électronique réalise ou complète (souvent à l'aide de logiciels de conception fabrication assistée par ordinateur) les documents et fichiers du dossier de fabrication décrivant certains éléments de l'équipement, (racks, circuits imprimés, outillages, fichiers de fabrication, nomenclatures de composants...). Il (elle) prépare la fabrication d'un produit électronique en établissant les gammes de fabrication, les fiches d'instruction méthode, les temps de fabrication, ... Il (elle) participe à la mise en place et à l'amélioration des postes de travail ou des procédés de fabrication typiques de l'industrie électronique : montage câblage, placement, brasage. Dans le cadre de l'industrialisation d'un produit, la collaboration avec le service qualité est indispensable.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. REALISER LES DOCUMENTS DU DOSSIER DE FABRICATION D'UN PRODUIT ELECTRONIQUE

Représenter des éléments d'équipement électronique.

Saisir les schémas électroniques.

Router les pistes de circuits imprimés et éditer les documents et fichiers de fabrication.

2. PREPARER LA FABRICATION D'UN PRODUIT ELECTRONIQUE

Analyser le produit électronique.

Elaborer la gamme de fabrication du produit électronique.

Créer les fiches méthodes du produit électronique.

Chiffrer les temps prévisionnels de fabrication d'un produit électronique.

3. METTRE AU POINT LES PROCEDES DE FABRICATION D'UN PRODUIT ELECTRONIQUE

Organiser les postes de travail manuels électronique.

Mettre au point les procédés de fabrication électronique de série.

Qualifier le procédé de fabrication électronique.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Entreprise de construction électronique grand public, professionnelle à destination de l'industrie, de l'aéronautique ou d'applications militaires ou médicales ; Sous-traitants des entreprises citées plus haut.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Technicien(ne) de méthode en électronique - Préparateur(trice) de fabrication électronique - Technicien(ne) de process électronique - Technicien(ne) de production en électronique.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Néant.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 4 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	3 192 €
Familles professionnelles (FAP)	H0X91 — Techniciens du dessin industriel · tension 5/5 (Très élevée) H1X90 — Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	4 199
Jugés difficiles à recruter	48 %
Emplois saisonniers	3 %
Familles professionnelles (FAP)	H0X91 — Techniciens du dessin industriel H1X90 — Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury du titre est désigné les Unités territoriales (UT) des DIRECCTE - Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi. Il est composé de professionnels du secteur d'activité concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education).

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/1834/>